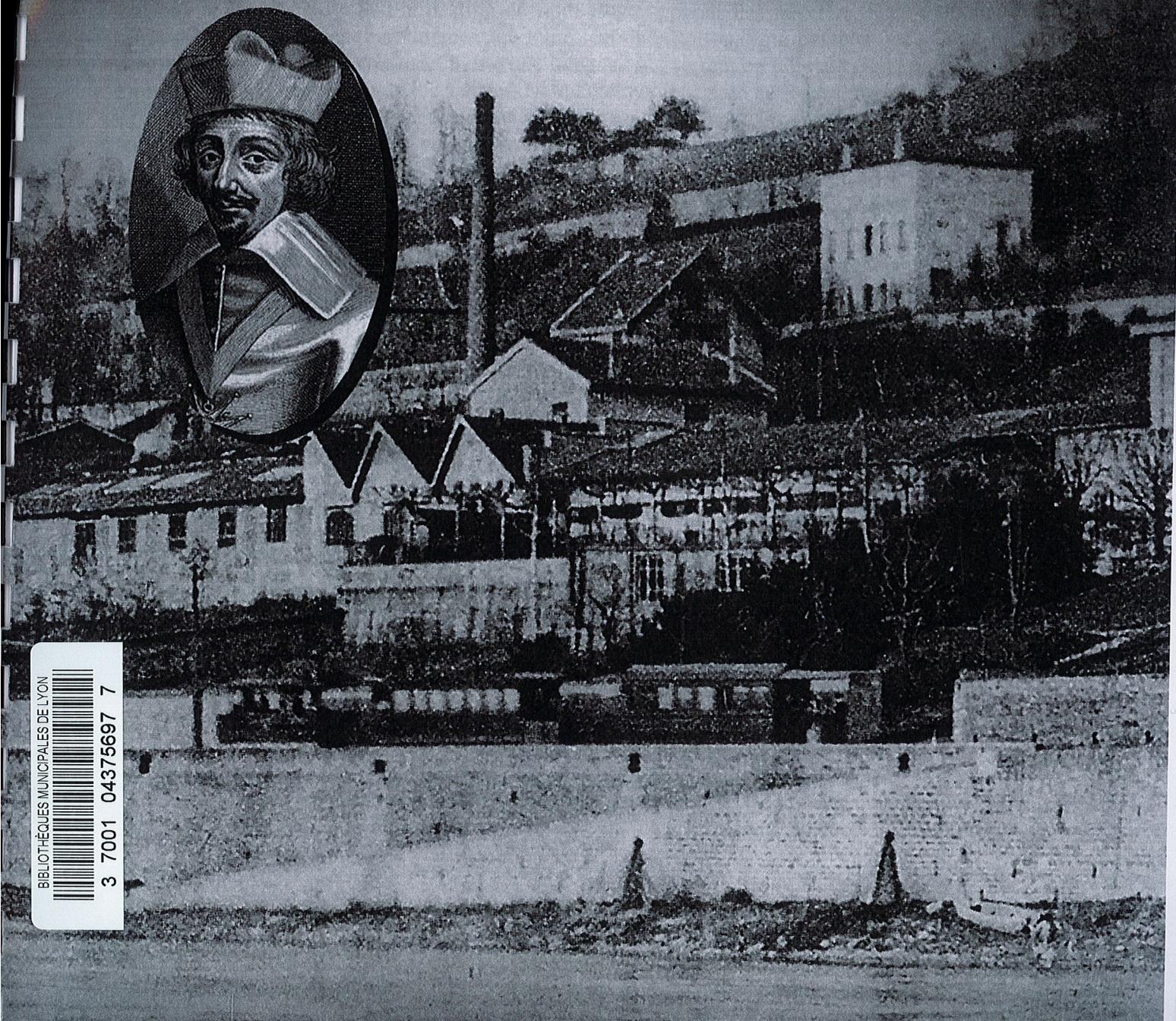


Fontaines Patrimoine

présente

Le Quartier Roy de Richelieu à nos jours

Part-Dieu
SILO



BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE LYON



3 7001 04375697 7

B 41 572

Cartes postales & Photos
Exposition du 16 au 18 mai 2015

Le Quartier Roy

Mille ans ou presque d'histoire nous attendent sur les rives de Saône. Un millénaire traversé, riche d'évolution. De larges forêts et clairières giboyeuses baignées par le soleil couchant recouvrent le flan gauche des rives de Saône. Ces bois surplombent des vignes élevées sur la partie inférieure des balmes, propriété de la communerie de l'île Barbe et exploités par les moines. Des moulins utilisent la force motrice des nombreuses sources et complètent le paysage gentiment bucolique.

Aujourd'hui, ce quartier regroupe plusieurs dénominations, Montée Roy, Château Roy, Ile Roy, Balcons et Jardins Roy. Si l'utilisation du nom Roye apparaît dès le XIVe siècle dans les livres terriers, son origine vient certainement du latin, Rub-iae, Rub-ia, «qui possède une source limpide dont les eaux appliquées aux machines d'une magnanerie, sortent en telle abondance que la ville de Lyon, eut un moment l'idée de les acheter. De même que la source de Royes, toutes les sources, ses sœurs de nom, furent sacrées par la qualité minérale ou thermale, la limpidité et l'abondance.

Roy signifie donc «celle qui se répand avec abondance».

Le Quartier Roy s'étend sur la rive gauche de la Saône sur une bande de terre depuis la rue Berthelot jusqu'au chemin du Désert.



Alphonse Louis du Plessis de Richelieu (1582-1663), alors archevêque de Lyon acquiert Roye dès 1639. Il est le frère aîné d'Armand Jean du Plessis, plus connu sous le nom de Cardinal de Richelieu. Il agrandira son domaine, l'année suivante en devenant propriétaire du clos de Joussou (**actuel Château des Tourelles**). Il aime à recevoir dans sa bastide, lieu de retraite et de repos et à montrer à l'époque de l'année où la végétation est flatteuse, jardins et fontaines qu'il a fait aménager. Ses vignes dont il perpétue la tradition déjà séculaire lui permettent d'offrir en abondance "du fruit de son Cru".

Son frère Armand, goutte au calme du château ainsi qu'à son vin, notamment au soir des laborieuses exécutions Lyonnaises de De Thou et du marquis Cinq-Mars, mignon du roi Louis XIII.

Alphonse est grand aumônier du Roi, ambassadeur spécial auprès du Pape et Chartreux.

Il collectionne les antiques de bronze ou de marbre qui agrémentent sa propriété.

En 1653, la gestion du domaine est faite par l'Archevêque Camille de Villeroy de Neuville. Les Sœurs de la Visitation des Chaînes s'installent en 1659, puis les Jésuites en 1756, suivis par les Oratoriens en 1764.

L'ensemble de la propriété, devenu bien national à la Révolution, fut partagé en 7 lots le 8 février 1793. Les plus grands lots furent adjugés, pour le premier aux citoyens Pierre Simon Jacquemont demeurant à Lyon Rue Dubois et Pierre Joseph Garnier demeurant à Paris pour la somme de 167 000 livres. Cette propriété, d'une superficie de 11 ha, était composée du Château Roy et des terres.

Le deuxième lot d'une superficie de 50 ha fut adjugé aux citoyens Benjamin Delessert demeurant à Lyon rue Pizay et à Abraham Mellier demeurant à Fontaines pour la somme de 186 000 livres comprenant les moulins, usines, Château de Joussou, vignes, terres et grottes.

VILLE DE LYON
BIBLIOTHÈQUE

Les manufactures

Il semble que c'est l'arrivée de plusieurs familles suisses qui permit le développement des indiennes dans la commune. Nous avons la trace, dès 1778, d'Harteman Mertz Maître fabricant d'indiennes qui prend en charge un apprenti pour 5 années. L'Almanach des marchands mentionne à Fontaines en 1779, une manufacture «d'étoffes imprimées imitant les belles indiennes, dont les dessins sont dans les meilleurs goûts».

En 1782, le négociant Alexandre Bochage, s'associe avec Hartmann Mertz, au domaine de Roye.

En 1788, M. Abraham Mellier, maître fabricant de toiles imprimées (indiennes), occupait 160 ouvriers, imprimant environ 12 000 pièces d'indiennes, de mouchoirs, en toiles de pays.

Claude Auguste Vetter rachète la manufacture en 1829 et développe l'élevage des vers à soie (magnanerie, dévidage, moulinage, tissage et impression sur soie).

En 1868, M. Vetter vend une partie de sa propriété à M. Grandjanny, une parcelle située entre les usines et le Château Roy (propriété Berger) devenue aujourd'hui «**Domaine des Sycomores**». En 1891, une adjudication décime le reste de la propriété et les établissements Vetter sont vendus en 10 lots.

Ne subsistait sur le plan industriel que la soierie, l'Etablissement Labrosse (moulinier à l'origine et ancien maire de Fontaines) auquel succédera l'Etablissement Valencin.

Dans les années 1930 demeuraient les **Société Chrysa** et **Teintures et Apprêts de Fontaines (TAF)**, sur l'emplacement actuel des résidences «**Parc Saint-Louis**» et «**Balcons de Roy**».

Les infrastructures

La commune s'agrandissant, le manque d'infrastructure se fait ressentir. Depuis 1968, la municipalité recherchait un emplacement pour le futur CES, le projet sur le terrain des consorts Guerin/Drevet (actuelle Gendarmerie) sera abandonné pour des raisons techniques. Il a donc fallu rechercher d'urgence un autre terrain, et ce sera finalement le terrain appartenant à la société S.O.L.I.M d'une superficie de 12 000 m² qui sera choisi. L'architecte sera M. Lavenir et la première rentrée s'effectuera le 14 septembre 1970.

La station d'épuration viendra par la suite s'implanter près du ruisseau des Ronzières, en 1971 à la place du Dépôt du Train Bleu.

Pendant 5 ans, le Château Roy va côtoyer le collège Jean de Tournes, la station dépuraton, le stade de Roy. A l'été 1975, le Château sera démolit et dans le parc commence la construction de la résidence de l'OPAC «**Château Roy**». Puis viendra s'installer la **Caserne des pompiers**, inaugurée en 1980.

Le **Gymnase du COSEC** sera construit en 1987 à l'emplacement exact du Château Roy.

Du domaine originel, ne subsistent aujourd'hui qu'une porte de l'entrée du Château Roy ainsi qu'un pilier et le Château des Tourelles, seuls témoins de la résidence d'Alphonse Louis du Plessis de Richelieu.

L'île Roy «réserve écologique»

En 1785, il y avait quatre îles appelées «Isles de Jousoux» et deux atterrissements de cailloux formants îlots. La plus grande «Ile Roy» était rattachée à «l'Ile Fortunée» appartenant aux seigneurs comtes de Lyon. Un grand breteau appelé «Islan» était propriété des habitants de Collonges. Un cours d'eau était entre les deux.

La réunification des quatre îlots a été possible grâce à de petits barrages établis sur les berges ainsi qu'à la culture. En 1841, le gouvernement décide de faire construire une digue submersible.

Aujourd'hui c'est bien l'Ile Roy qui reste très boisée et couverte d'espèces ligneuses typiques de forêts alluviales (saules, peupliers, aulnes, frênes, ormes, chênes, tilleuls). La valeur écologique de cette île s'avère importante, cette zone héberge de nombreuses espèces remarquables, le pigeon colombier, le martin-pêcheur d'Europe. Depuis l'année 2000, une famille de castors d'Europe se reproduit ici régulièrement.

FONTAINES-SUR-SAÔNE

Le Château Roy



1 et 2 - Maison forte de Roye. Au XVII^{ème} siècle elle fut la propriété d'Alphonse de Plessis de Richelieu, après la Révolution Pierre Simon Jacquemont l'achète pour 167 000 livres. Elle sera finalement détruite pendant l'été 1975 sur l'autel de la modernité

1

3 - L'agriculture et l'élevage tenaient une grande place dans le domaine Années 1905-1910

4 - La propriété vue de la montée Roy. On peut noter la présence d'une ancienne chapelle dans la tour Est.



3



2

4

3202. FONTAINES-SUR-SAONE (Rhône)
La maison forte de Roye et vue sur Collonges et le Mont-Cindre
(Propriété Jacquemont-Lafont)

